



COMHAFAT/ATLAFCO



OMPDA/MOSEFA

---

## NOTE CONCEPTUELLE

### LA COMMUNICATION AU SERVICE D'UNE ECONOMIE BLEUE DURABLE ET INCLUSIVE

26– 27 MARS 2024  
FÈS, MAROC

Atelier co-organisé par

La Conférence Ministérielle pour la Coopération Halieutique entre les États  
Africains riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT)

et

L'Observatoire des Médias pour une Pêche Durable en Afrique (OMPDA)

## I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de son partenariat avec l' **L'Observatoire des Médias pour une Pêche Durable en Afrique** (OMPDA), et de son plan d'action au titre de l'année 2024, la COMHAFAT organise les 26 et 27 mars 2024, à Fès (Maroc), un atelier sous le thème : « *La communication au service d'une économie bleue durable et inclusive.* »

### 1. Contexte de la Thématique de l'atelier

Le continent africain regorge de ressources naturelles diverses, il est doté d'un vaste réseau hydrographique offrant des écosystèmes marins particuliers. Océans, mers, lacs, fleuves, estuaires et mangroves, cette diversité des espaces aquatiques représente un énorme potentiel pour le développement d'une économie bleue inclusive en Afrique, en exploitant durablement les ressources marines, créant de l'emploi, renforçant la sécurité alimentaire et participant à la résilience des océans. Dans l'état actuel de la dégradation des océans, de nombreux défis sont à appréhender, particulièrement pour les pays les plus vulnérables comme la fragilisation des écosystèmes marins, l'acidification des océans, la pêche illicite non réglementée et non déclarée, la perte des emplois, et l'effondrement des systèmes d'alimentation. Ces défis majeurs sont également des opportunités pour l'Afrique de transformer ces contraintes en opportunités économiques et d'œuvrer pour une transformation du secteur basée sur la connaissance locale et régionale, l'inclusivité et la résilience des océans.

Le renforcement de l'implication régionale des acteurs dans le processus de gestion et l'adoption d'une approche régionale semblent être des facteurs clés de succès pour toute politique de pêche et d'économie bleue. L'Union Africaine a défini dans son Agenda 2063, le développement de l'économie bleue comme un objectif prioritaire pour la réalisation de l'Aspiration « Une Afrique fondée sur une croissance inclusive et un développement durable ». Dans ce sillage, les dirigeants africains se sont engagés à élaborer la stratégie de l'économie bleue de l'Afrique dans le but de guider le développement d'une économie bleue inclusive et durable qui contribue de manière significative à la transformation et à la croissance économique de l'Afrique. En faisant progresser les connaissances sur les biotechnologies marines et aquatiques, la durabilité environnementale, la croissance d'un secteur de navigation maritime panafricaine, le développement du transport maritime fluvial et lacustre et de la pêche ; et l'exploitation et la valorisation des ressources minérales et autres ressources marines hauturières.

Afin d'assurer un développement efficace de l'économie bleue, il est crucial de coordonner les efforts et d'encourager les réseaux de communication et les plateformes d'échange et de dialogue. Une communication efficace est un facteur clé pour d'une part sensibiliser les parties prenantes aux enjeux environnementaux marins, en favorisant l'éducation à l'océan et le partage de connaissances, et d'autre part faciliter la collaboration entre gouvernements, entreprises et communautés locales, nécessaire pour coordonner les efforts et mettre en œuvre des initiatives efficaces.

### 2. Présentation succincte des Parties prenantes à l'atelier

**La COMHAFAT** est un organisme intergouvernemental de pêche créé en 1989, et réunissant 22 pays, du Maroc à la Namibie. Son acte constitutif ("Convention régionale sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique") définit les domaines et les modalités de la coopération régionale en matière de pêche entre les États membres.

L'objectif principal de cette institution est la coopération efficace et active entre les États membres, pour la préservation des ressources halieutiques et le développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans la région. À cette fin, la Conférence soutient (i) la promotion de la coopération en matière de gestion et de développement des pêches ; (ii) le développement, la coordination et l'harmonisation des efforts et des capacités des États membres pour préserver, exploiter, développer et commercialiser les ressources halieutiques ; (iii) le renforcement de la solidarité avec les États africains enclavés et les pays géographiquement désavantagés de la région.

**L'Observatoire des Médias pour une Pêche Durable en Afrique (OMPDA)** a vu jour le 4 mars 2016 à Elmina au Ghana. C'était au terme d'un atelier de renforcement des capacités, organisé par le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA), en relation avec d'autres partenaires (NEPAD, Banque Mondiale, USAID, UE...). Cent (100) journalistes et communicateurs ont pris part à la rencontre ; ils provenaient de quarante-quatre (44) pays africains, représentant les six régions du continent (5 + Diaspora), et spécialisés dans divers médias : presse écrite, radio, télévision, presse cybernétique, caricature, communication institutionnelle... La vision de l'OMPDA est de contribuer de manière significative à la promotion d'une pêche équitable, rationnelle, prospère et durable en Afrique à travers une communication efficiente. Depuis sa création, l'Observatoire ne cesse de poser des jalons importants pour l'atteinte de ses objectifs, à savoir promouvoir le secteur de la pêche, coordonner l'actions des médias pour influencer les gouvernements et les parties prenantes, et soutenir les campagnes de communication pour une meilleure gouvernance de la pêche sur le continent. Cette association a été légalisée en novembre 2017 au Ghana, avec pour siège Accra.

#### **Partenariat COMHAFAT-OMPDA**

Afin de mutualiser leurs atouts pour faciliter l'atteinte de leurs objectifs respectifs, la COMHAFAT et l'OMPDA ont signé un Accord de Partenariat triennal, en octobre 2018, à Rabat. Après une évaluation satisfaisante, cet Accord a été renouvelé en octobre 2021 à Rabat, pour une autre période de trois ans. Parmi les principaux fruits de cette collaboration, l'on peut citer : la participation de plusieurs membres de l'OMPDA à divers événements organisés par la COMHAFAT ou ses partenaires ; une médiatisation accrue des activités de la COMHAFAT dans divers pays du continent ; la publication régulière d'une Newsletter trimestrielle bilingue (français/anglais) de la COMHAFAT; l'organisation systématique des ateliers de renforcement des capacités des membres de l'OMPDA sur la gestion durable des ressources halieutiques.

## **II-OBJECTIFS DE L'ATELIER**

### **1. Objectif général**

Sensibiliser à l'importance du soutien médiatique autour de l'économie bleue, au sein de l'OMPDA, afin de faciliter l'adoption des stratégies régionales et nationales et de coordonner les efforts pour une économie bleue durable en Afrique, particulièrement dans la région de la COMHAFAT. Cet atelier sera l'occasion de s'appuyer sur des actions et projets innovants comme l'Observatoire Halieutique Marocain, un outil de communication de données scientifiques halieutiques en temps réel, et le projet de la Web TV africaine dédiée à la diffusion de l'information et la connaissance en s'appuyant sur la plateforme collaborative de l'Initiative de la Ceinture Bleue.

## 2. Objectifs spécifiques

- A. Appréhender le concept multiple facettes de l'économie bleue, pour mieux informer et mieux cibler les leviers de communication au sein de l'OMPDA. Il s'agit également de sensibiliser à l'importance d'une communication effective pour stimuler davantage la transformation bleue, aider à la coordination des efforts régionaux, diffuser la connaissance et promouvoir les actions innovantes
- B. Développer une stratégie de communication adaptée pour accompagner l'implémentation et le suivi des actions en faveur de l'économie bleue en capitalisant sur les projets existants comme la plateforme collaborative de l'Initiative de la Ceinture Bleue et l'Observatoire Halieutique Marocain.
- C. Présentation par l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) de l'Observatoire Halieutique Marocain, une plateforme de collecte, de traitement et d'analyse de données halieutiques qui contribue à la gestion optimale du secteur halieutique. Cet outil pourra servir de prototype d'un instrument régional de communication, facilitant la prise de décisions éclairées, et contribuant à la gestion optimale du secteur et à la préservation des écosystèmes marins.
- D. Contribuer à la sensibilisation à la fois du grand public et des décideurs sur les opportunités de l'économie bleue et les défis que menacent les océans, par le biais de la Web TV Africaine, un projet de plateforme de diffusion de documentaires, d'interviews, de reportages et d'articles autour des thématiques de l'économie bleue en s'appuyant sur la plateforme collaborative de l'Initiative de la Ceinture Bleue.
- E. Encourager et soutenir la presse spécialisée dans le développement durable de la pêche et l'économie bleue dans la région de la COMHAFAT. Cela inclut la formation, le partage d'expériences, la création de contenu spécialisé et la mise en relation en collaboration étroite avec le réseau de la COMHAFAT.

## III-BÉNÉFICIAIRES/CIBLES

Les membres de l'OMPDA, comprenant des journalistes et des communicateurs, provenant des États membres de la COMHAFAT, et représentant un large éventail de médias, allant de la presse écrite à la radio, en passant par la télévision, la presse digitale et les médias institutionnels.

Cette diversité garantit une richesse de perspectives et d'approches dans la diffusion de l'information. Pour inclure davantage de parties prenantes dans les discussions, des sessions en visioconférence sont prévues.

## IV-THÈMES DE L'ATELIER

Le programme de l'atelier sera structuré autour de plusieurs thèmes clés, conçus pour approfondir la compréhension et l'engagement envers une économie bleue durable et inclusive en Afrique. Ces thèmes incluront :

1. Une analyse des implications économiques, environnementales et sociales de l'économie bleue, visant à identifier des stratégies pour un développement durable et inclusif de l'économie bleue en Afrique.

2. Une discussion sur l'importance des médias spécialisés dans la sensibilisation et l'éducation du public sur les questions cruciales liées à l'économie bleue et à l'océan. Ceci comprend également l'exploration des leviers de communication efficaces pour stimuler et accélérer la transformation bleue.
3. Présentations des outils de communication existants comme l'Observatoire Halieutique Marocain, et le projet de la Web TV Africaine mettant en lumière leur rôle essentiel dans la transmission de l'information, élément crucial pour la préservation des ressources marines et la transition vers une économie bleue.
4. Conclusions et Recommandations : Cette session visera à compiler les insights et les apprentissages clés de l'atelier, aboutissant à l'élaboration de recommandations pratiques et stratégiques pour le développement de la communication autour de l'économie bleue en Afrique. Les résultats de cette session serviront de feuille de route pour les actions futures et l'engagement des parties prenantes dans la région.

## **V-EXPERTISE**

1. Membres de l'équipe-projet représentant l'OMPDA et la COMHAFAT ;
2. Experts invités par la COMHAFAT.

## **VI-DÉROULEMENT DE L'ATELIER**

- Format hybride : L'atelier se tiendra dans un format hybride, combinant à la fois la participation en présentiel et à distance via visioconférence, afin d'assurer une participation étendue et flexible des intervenants, quelle que soit leur localisation géographique.
- Services de traduction simultanée : Pour faciliter la communication et l'échange d'idées entre tous les participants, des services de traduction simultanée seront disponibles en trois langues : français, anglais, et portugais.
- Séances plénières : Les discussions débiteront par des séances plénières qui serviront de plateforme pour le partage des connaissances.
- Groupes de travail thématiques : Pour approfondir la réflexion et faciliter des discussions plus ciblées, l'atelier comprendra également des sessions de travail, permettant aux participants de collaborer étroitement sur des solutions pratiques et des actions concrètes.

## **VII-RÉSULTATS ATTENDUS**

1. Les participants auront une bonne compréhension partagée du concept de l'économie bleue durable et inclusive, avec des insights spécifiques fournis par la recherche scientifique à travers l'Observatoire Halieutique Marocain (OHM), enrichissant la perspective et le savoir collectif.
2. Exploration des partenariats stratégiques pour renforcer la collaboration entre l'OMPDA et la COMHAFAT, avec un accent particulier sur le rôle que l'initiative de la Ceinture Bleue peut jouer en tant que plateforme collaborative et fédératrice des efforts.
3. Les discussions et idées générées durant et après l'événement serviront de matériel clé pour orienter les actions de communication autour de l'économie bleue.

4. Un plan stratégique pour la diffusion des connaissances et des résultats de l'atelier sera adopté, utilisant des canaux diversifiés incluant la Web TV Africaine et l'Observatoire Halieutique Marocain pour maximiser l'impact et la portée des actions clés sur l'économie bleue.
5. Développement d'une ébauche d'un plan de communication stratégique pour la COMHAFAT sur l'économie bleue, intégrant les leçons tirées de l'atelier, et les contributions respectives des participants.
6. Des activités pratiques seront effectuées pour mettre en lumière les applications concrètes des concepts d'économie bleue, avec des démonstrations et des études de cas.

## VIII-LOGISTIQUE

1. Les frais liés au transport aérien et domestique des participants étrangers seront pris en charge par la COMHAFAT.
2. Les dépenses d'hébergement et de séjour des participants étrangers seront pris en charge par la COMHAFAT.
3. Les dépenses d'hébergement des invités nationaux seront également prises en charge par la COMHAFAT.
4. La COMHAFAT fournira tout le matériel nécessaire pour l'atelier, incluant les documents, badges, et divers gadgets à tous les participants.
5. Les prestations Intellectuelles, telles que la préparation des documents, des présentations, et d'autres prestations liées à l'organisation et au contenu de l'atelier, seront pris en charge par la COMHAFAT.

## IX-DATE ET LIEU

Le 26 et 27 mars 2024, à l'Hôtel Barcelo de Fès au Maroc

## X- POINTS FOCALISÉS DE L'ÉVÉNEMENT :

<p><b><u>Porteur du projet</u></b>  <b>M. Mohammed SADIKI</b>          Chef du département programmes et projets, Secrétariat exécutif de la COMHAFAT, Rabat (Maroc)          e-mail : <a href="mailto:sadikicomhafat@gmail.com">sadikicomhafat@gmail.com</a>          Tél : + 212 (673) 35 24 69</p>	<p><b><u>Aspects logistiques et d'organisation</u></b>  <b>Mme ASSARA Hayat</b>          Chargée de Direction          Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT          Tél: +212 5 30 77 42 21          Fax:+212 5 37 65 18 10          E-mail: <a href="mailto:hayat.comhafat@gmail.com">hayat.comhafat@gmail.com</a>          Site Web: <a href="http://www.comhafat.org">www.comhafat.org</a></p>
---	---